

Unités sur la participation et l'engagement – 11H

Unité 2 – S'engager comme citoyen-ne : la participation des jeunes



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de promotion des enfants et des jeunes BPEJ
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung FKJF

En partenariat avec :



Table des matières

1	Introduction pour les enseignant-e-s	3
1.1	Contexte	3
1.2	Déroulé du cours	4
2	Base commune : introduction sur l'engagement	5
2.1	Introduction et vidéo	5
2.2	Activité d'introduction : Débat mouvant	5
2.3	Les valeurs et les causes de l'engagement	6
2.3.1	Les valeurs	6
2.3.2	Les causes	6
2.4	Les différentes formes d'engagement	6
2.4.1	Exemples de participation formelle (institutionnelle)	8
2.4.2	Exemples de participation informelle (non-institutionnelle)	8
2.4.3	Pour aller plus loin	8

3	Unité 2 : Bases théoriques	9
3.1	S'engager en tant que jeune	9
3.2	La participation des jeunes dans la loi	9
3.3	Exemples de projets pour la participation politique des jeunes	9
3.3.1	Le Conseil des jeunes de Fribourg	9
3.3.2	La Session des jeunes	10
3.3.3	Autres exemples au niveau cantonal, fédéral, ou international	10
4	Unité 2 : Activités	11
4.1	Activité : Test de personnalité : quel est ton profil engagé ?	11
4.2	Activité : Poster et test de personnalité : quel est ton type politique ?	11
4.3	Activité : Brainstorming / World café : Imaginer des solutions collectives	12
5	Conclusion	13

1 Introduction pour les enseignant-e-s

1.1 Contexte

L'engagement des jeunes est souvent au cœur des préoccupations éducatives. Pourtant, derrière les débats sur la participation ou le désintérêt supposé des nouvelles générations se cache une réalité bien plus riche : les jeunes s'engagent, mais pas toujours de la manière dont on l'attend. À travers des projets, des associations, des actions solidaires, des mobilisations collectives ou des initiatives locales, ils et elles contribuent déjà à transformer leur environnement.

Ce support pédagogique a été conçu pour accompagner les enseignant-e-s afin d'aborder en classe les questions de l'engagement, de la participation citoyenne et de l'action collective. Son objectif n'est pas de promouvoir une forme particulière d'engagement, mais d'aider les élèves à comprendre les différentes manières d'agir pour le bien commun, à identifier les valeurs et les causes qui leur tiennent à cœur, et à découvrir les ressources qui existent pour concrétiser leurs idées.

Cette proposition d'unité a été développée par le programme "A nous de jouer !", sur mandat du Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg et du Conseil des jeunes du canton de Fribourg. Elle est destinée à être mise en œuvre dans le courant du mois de septembre, afin de faire le lien avec la Journée internationale de la démocratie, célébrée 15 septembre.

Conformément au canevas présenté ci-dessous, cette unité comprend la projection de la vidéo "Les jeunes s'engagent à Fribourg" ainsi que la distribution, à chaque élève, d'un sticker donnant accès aux ressources. Une présentation PowerPoint accompagne l'unité.

Deux autres unités ont également été élaborées. Elles reposent sur une base commune portant sur les valeurs, les causes et les différentes formes d'engagement, avant d'approfondir chacune une thématique spécifique. Les enseignant-e-s peuvent ainsi choisir l'unité qui correspond le mieux à leurs objectifs ou composer leur propre unité en combinant des éléments issus des différentes propositions.

Nous vous proposons ici une unité qui se concentre sur la participation politique des jeunes.

1.2 Déroulé du cours

Objectif : Comprendre que les jeunes disposent de nombreuses possibilités pour participer à la vie démocratique.

Activités	Durée	Description
Base commune : Introduction et vidéo	5-10'	Introduction de la thématique de l'engagement et diffusion de la vidéo "Les jeunes s'engagent à Fribourg" https://vimeo.com/1220814036?share=copy&fl=sv&fe=ci
Base commune : Introduction sur l'engagement	5-10'	- Activité d'introduction : Débat mouvant - Les valeurs et les causes de l'engagement - Les différentes formes d'engagement
Unité 2 : Bases théoriques	5-10'	- S'engager en tant que jeune - La participation des jeunes dans la loi - Exemples de projets pour la participation politique des jeunes
Unité 2 : Activités	5-10'	- Choix entre 2 tests (avec document Annexes_Unité 2) ➤ Quel est ton profil engagé ? ➤ Quel est ton type politique ?
Unité 2 : Activités	15-30'	- World café : imaginer des solutions collectives
Conclusion	5'	- Synthèse et échanges - Distribution du sticker

2 Base commune : introduction sur l'engagement

2.1 Introduction et vidéo

L'engagement est la notion centrale de cette unité : nous le définissons comme une implication sociétale servant une cause d'intérêt collectif. L'engagement est une notion plus large que le bénévolat ; s'engager, c'est agir pour une cause, quelle qu'elle soit. Il existe de nombreuses causes pour lesquelles s'engager, telles que le vivre ensemble, la participation citoyenne, la solidarité, l'environnement, la durabilité, la culture, le sport, la santé, les droits humains ou encore l'égalité. L'engagement ne se réduit pas seulement au bénévolat ponctuel : c'est le fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours, par une implication réelle de long terme dans des projets.

Il existe également une grande diversité dans les manières d'agir ou de s'engager, individuellement ou collectivement : activisme, bénévolat, associations, vote, conseil des jeunes, session des jeunes, scouts, pétitions, dispositifs représentatifs dans les structures scolaires, auto-organisation militante, jeunesses campagnardes, etc.

Dans le cadre de cette unité, une vidéo a été tournée afin de présenter différents jeunes qui s'engagent dans le canton de Fribourg. Elle permet de découvrir plusieurs formes d'engagement possibles ainsi que les motivations qui ont poussé ces jeunes à s'engager.

Diffusion vidéo : <https://vimeo.com/1220814036?share=copy&fl=sv&fe=ci>

2.2 Activité d'introduction : Débat mouvant

Objectif : Activité de mise en route pour faire conscientiser aux jeunes la diversité des opinions. Introduction à la notion de valeurs, d'éthique et de causes. Réflexion sur son propre positionnement moral.

Matériel : Scotch de couleur ; Projecteur (*ou par oral*)

Installation : Prendre les slides avec des affirmations politiques, éthiques ou controversées (*ou les dire par oral*). Préparer un grand espace au centre de la classe avec aux deux extrémités un marquage au sol avec du scotch indiquant un "X" et un "✓" par terre (*peut aussi se faire sans le marquage au sol*).

Tout le monde se met debout. Les élèves se placent de chaque côté de la pièce en fonction de leur avis sur ces affirmations politiques ou morales affichées au projecteur. Ils se placent sur l'échelle de COMPLÈTEMENT D'ACCORD (✓) à PAS D'ACCORD DU TOUT (X) indiqués par les scotchs sur le sol. Il s'agit d'une échelle donc les élèves peuvent se mettre plus ou moins vers le X ou vers le ✓ si leur avis est plus nuancé. Le jeu se déroule en silence, on ne commente pas les positions des autres. Pas de jugement, pas de propos haineux : certaines affirmations sont exprès un peu provocantes mais on respecte chaque opinion.

Exemples d'affirmations controversées sur lesquelles les élèves peuvent se positionner :

- Il faut imposer une limite du nombre de fois où l'on peut prendre l'avion par année
- Participer à une manifestation permet de faire bouger les choses
- Il faudrait donner le droit de vote aux jeunes dès 16 ans
- La liberté d'expression n'a aucune limite
- Les réseaux sociaux détruisent plus qu'ils ne connectent
- Il est juste que certains héritent beaucoup d'argent et d'autres non
- Le port de l'uniforme devrait être obligatoire à l'école
- À partir d'un certain âge, on ne devrait plus avoir le droit de conduire un véhicule
- Le service militaire en Suisse devrait être aussi obligatoire pour les femmes
- L'art peut sauver le monde

2.3 Les valeurs et les causes de l'engagement

Dans la définition de l'engagement que nous avons proposée, nous avons parlé d'agir pour une *cause*, pour défendre des *valeurs*. Qu'est-ce que ça veut dire ?

2.3.1 Les valeurs

Une valeur peut être définie comme ce qui est jugé digne d'estime, d'importance ou de considération. Selon le Robert, une valeur est ce qui est considéré vrai, beau, bien dans une société, à une époque. Les valeurs peuvent se distinguer en plusieurs catégories : morales, sociales, esthétiques, etc.

On peut faire une différence entre les “faits” et les “valeurs”. Autrement dit, il existe une différence entre ce qui est réellement et ce qui devrait être. Cette idée vient du philosophe écossais David Hume, qui a vécu au siècle des Lumières. Selon Hume, il existe une séparation entre les faits et les jugements moraux. Par exemple, dire « Les gens mentent souvent » est une simple observation de la réalité. Mais cela ne permet pas de conclure automatiquement qu'il « faut toujours dire la vérité ». Cette deuxième phrase exprime une valeur morale : elle indique ce que l'on pense être bien ou souhaitable. Ainsi, les valeurs ne décrivent pas seulement le monde tel qu'il est ; elles indiquent aussi comment le monde devrait être ou comment les personnes devraient agir.

On parle souvent des valeurs de façon abstraite, comme lorsque nous énumérons « nos valeurs » : La justice, la solidarité, l'amitié, etc. Dans ce contexte, on ne mentionne souvent que des choses positives.

Identifier les valeurs qui nous tiennent à cœur joue un rôle important dans notre engagement : en effet, l'engagement naît du fait que le monde ne correspond pas toujours à nos valeurs. Par exemple, si la valeur de l'égalité est importante pour nous, alors nous remarquons les nombreuses inégalités dans le monde. C'est de cette friction entre nos valeurs et l'état du monde que naît la volonté de s'engager.

2.3.2 Les causes

Selon le Robert, une cause est un ensemble d'intérêts à soutenir, à faire triompher. On parle souvent de “lutter pour une noble cause”, de “cause à défendre”, dans le langage moral et/ou politique. Les causes sont des enjeux collectifs concrets qu'on soutient (la cause environnementale, la cause des droits humains, etc.). Elles mobilisent l'action publique ou citoyenne autour d'un problème précis. La distinction entre causes et valeurs est que les causes sont une application pratique d'une ou plusieurs valeurs dans un contexte ou une thématique spécifique. Par exemple, on s'engage pour la cause de l'égalité de genre pour réaliser les valeurs de l'égalité, de la non-discrimination. Il est toujours intéressant de se poser la question : j'agis pour cette cause, mais pour défendre quelles valeurs ? Par exemple, lorsqu'on s'engage pour la cause environnementale, le fait-on pour défendre des valeurs de justice, de solidarité ?

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent de bons exemples de causes à défendre. Il s'agit d'un ensemble de 17 objectifs adoptés en 2015 par les États membres de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030. Chaque objectif est décliné en cibles concrètes, qui couvrent des enjeux variés comme l'accès à l'éducation, l'égalité, la lutte contre le changement climatique ou encore la promotion de la paix et de la justice. Les ODD forment ainsi une sorte de feuille de route globale de causes que l'humanité s'est donnée pour objectif de défendre.

2.4 Les différentes formes d'engagement

L'engagement peut prendre différentes formes très diversifiées (institutionnelles, informelles, individuelles, collectives, ponctuelles, régulières). Il existe une grande diversité de manières d'agir ou de s'engager individuellement ou collectivement : bénévolat, associations, vote, session des jeunes, conseils de jeunes, pétitions, dispositifs représentatifs dans les structures scolaires, manifestation, auto-organisation militante, engagement numérique, désobéissance civile, etc.

Pour illustrer l'idée que l'engagement peut prendre des formes très diversifiées, nous avons préparé une carte fantastique de l'engagement qui illustre la diversité des manières de s'engager.

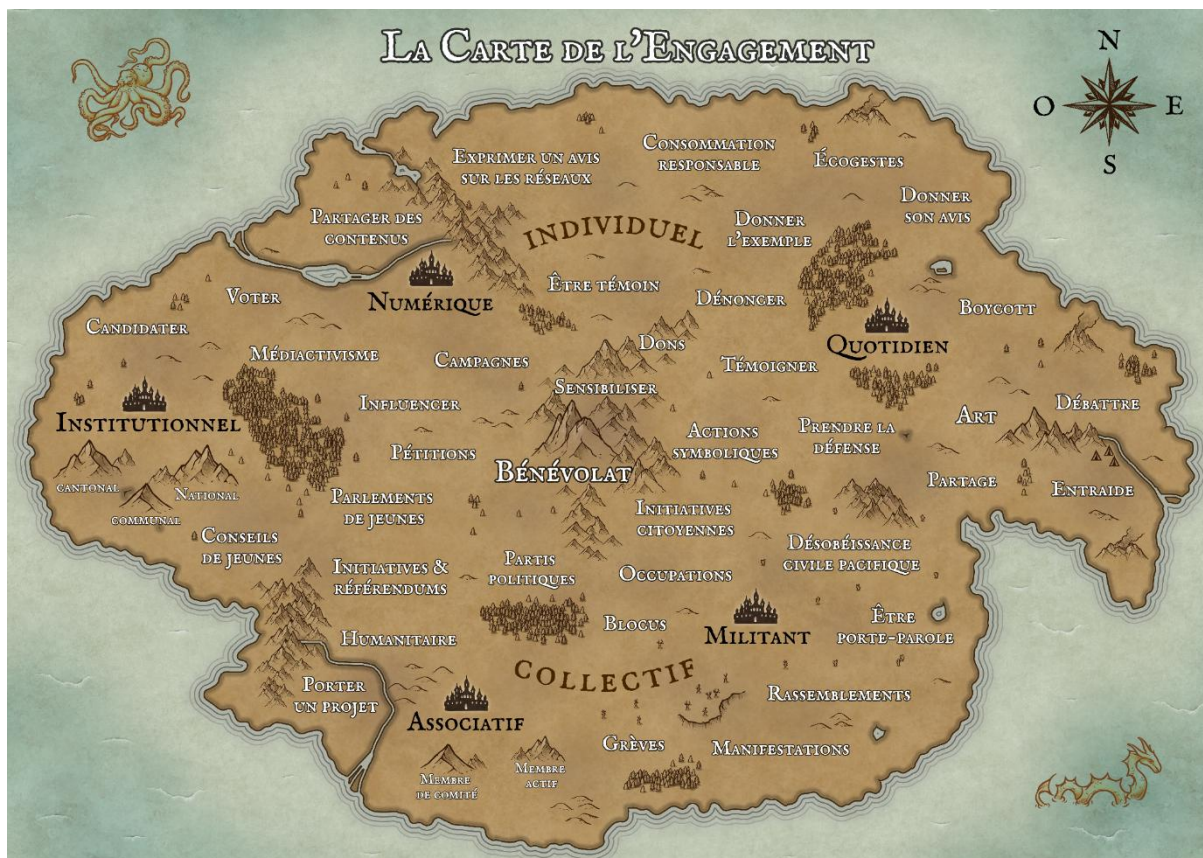


Figure 1: La carte fantastique de l'engagement

Comment lire la carte : Au NORD, ce sont les façons de s'engager plutôt individuelles, celles que l'on peut faire tout seul, à son échelle, et au SUD, nous avons répertorié des formes d'engagement collectif, qui se réalisent à plusieurs, dans des groupes. Tout engagement peut également être ponctuel et s'inscrire dans une durée limitée (un événement, une action, une prise de position, un vote, ...) ou régulier et s'inscrire dans la durée (faire partie de l'organisation, monter un projet, être membre d'une association, ...).

On distingue aussi souvent la participation institutionnelle vers l'OUEST (modes classiques de participation au sein des structures formelles de la démocratie) et non-institutionnelle (plus informelle, revendicative ou symbolique) vers l'EST. Au centre nous avons mis la notion de bénévolat parce que le bénévolat est l'un des piliers de l'engagement, quelle que soit sa forme.

On peut s'engager au niveau individuel, celui que l'on peut faire tout seul, à son échelle, ou dans l'engagement collectif, qui se réalise à plusieurs, dans des groupes. Tout engagement peut également être ponctuel et s'inscrire dans une durée limitée (un événement, une action, une mission bénévole, une prise de position, un vote, ...) ou régulier et s'inscrire dans la durée (faire partie de l'organisation, monter un projet, être membre d'une association, ...).

On peut distinguer deux grandes formes de participation politique : la participation institutionnelle et la participation non institutionnelle. La participation institutionnelle correspond aux moyens classiques de participer à la démocratie, par exemple voter, rejoindre un parti politique ou participer à des institutions officielles. La participation non institutionnelle est plus informelle, revendicative ou symbolique. Elle comprend par exemple les manifestations, les campagnes de sensibilisation, les actions sur les réseaux sociaux ou les mobilisations autour d'un sujet précis. Cette distinction est particulièrement intéressante lorsqu'on étudie la participation des jeunes, qui recourent plus souvent à des formes de participation non institutionnalisées. En effet, les jeunes participent souvent à la vie politique, mais pas toujours de la manière attendue par les institutions traditionnelles. Ils peuvent préférer s'exprimer publiquement, défendre une cause ou se mobiliser pour un problème qui leur tient à cœur, plutôt que de passer par les formes classiques de participation.

2.4.1 Exemples de participation formelle (institutionnelle)

Canaux officiels reconnus par l'État et intégrés au fonctionnement démocratique.

- Droit de vote : Pour les citoyen·nes suisses de 18 ans et plus, au niveau communal, cantonal et fédéral. Les objets peuvent concerner des élections, des initiatives, des référendums.
- Éligibilité (être candidat·e) : Se présenter à des élections politiques (commune, canton, Confédération). Être élu·e au Conseil communal, Grand Conseil, Conseil national, etc.
- Initiative populaire : Proposer une modification de la Constitution fédérale, nécessitant 100 000 signatures en 18 mois.
- Référendum facultatif : S'opposer à une loi votée par le Parlement fédéral, nécessitant 50 000 signatures en 100 jours ou la demande de 8 cantons.
- Référendum obligatoire : Pour toute révision de la Constitution fédérale, le peuple doit obligatoirement se prononcer.

2.4.2 Exemples de participation informelle (non-institutionnelle)

- Participation à des instances consultatives (conseils de jeunes, session des jeunes, etc.)
- Associations, clubs de sport, et ONGs (bénévolat ponctuel ou régulier)
- Scoutisme
- Jeunesses campagnardes
- Collectifs auto-organisés
- Pétitions
- Débat public : médias et réseaux sociaux
- Engagement individuel : choix de consommation responsable, actions locales, écogestes, entraide, partage et solidarité au quotidien
- Militantisme et cybermilitantisme : Manifestations, mobilisations, campagnes, pétitions en ligne, witnessing, campagnes et partages sur les réseaux sociaux
- Bénévolat informel : aider une personne de son entourage, garder un enfant
- Formes de contestation ou de désobéissance civile pacifique : Boycotts, occupations, actions symboliques

On peut toutefois remettre en question cette distinction entre engagement institutionnel et engagement non institutionnel. En réalité, ces deux formes d'engagement sont souvent liées et peuvent se renforcer l'une l'autre. La participation dans une association citoyenne peut favoriser un engagement politique ultérieur, par exemple en encourageant la participation aux élections ou l'implication dans un parti. À l'inverse, un engagement politique peut favoriser la participation à des associations ou à des actions locales. Les limites entre ces différentes formes d'engagement ne sont donc pas toujours claires. Dans la réalité, les personnes ne s'engagent pas forcément dans une seule catégorie : elles peuvent participer de plusieurs manières selon leurs intérêts et les situations.

2.4.3 Pour aller plus loin

La plateforme anousdejouer.ch recense déjà plus de 700 projets et associations menés par des jeunes en Romandie, et contient de nombreuses ressources pour trouver un engagement dans différentes thématiques et prenant de nombreuses formes.

3 Unité 2 : Bases théoriques

3.1 S'engager en tant que jeune

Les jeunes ont un rôle important à jouer dans la société. Leurs idées, leurs projets et leurs actions peuvent contribuer à trouver des solutions concrètes aux défis d'aujourd'hui, que ce soit dans leur école, leur quartier, leur commune ou à plus grande échelle. S'engager permet aussi de mieux comprendre le fonctionnement de la société, de défendre des valeurs qui comptent, d'apprendre à travailler avec les autres, à prendre des responsabilités et à devenir plus autonome. L'engagement ne consiste pas seulement à agir pour soi, mais aussi à contribuer au bien-être de tous et toutes.

Cependant, s'engager n'est pas toujours facile. Participer à un premier projet, rejoindre une association ou faire entendre sa voix peut sembler intimidant. Il faut parfois savoir où s'adresser, oser faire le premier pas ou se sentir soutenu-e. De plus, tous les jeunes n'ont pas les mêmes possibilités de s'engager. L'âge, le milieu social, le parcours scolaire, la famille, les ami-es ou encore la confiance dans les institutions peuvent influencer les occasions et l'envie de participer.

Les jeunes participent généralement moins aux formes de participation institutionnelle, comme les élections ou les votations, que les personnes plus âgées. En Suisse, les 18–25 ans votent en moyenne moins souvent que les autres catégories d'âge. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils et elles ne s'intéressent pas à la société ou qu'ils ne s'engagent pas. Beaucoup préfèrent d'autres formes d'action, par exemple en participant à des projets, en rejoignant une association, en faisant du bénévolat, en signant des pétitions, en manifestant ou en sensibilisant les autres sur les réseaux sociaux. Pour une partie des jeunes, ces formes d'engagement semblent plus utiles ou plus efficaces que la politique institutionnelle pour faire évoluer les choses.

3.2 La participation des jeunes dans la loi

Au niveau international : En 1989, est adoptée la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée à Genève, ratifiée par la Suisse en 1997. La Convention internationale des droits de l'enfant comporte 54 articles pour garantir des droits humains des enfants et des adolescents jusqu'à 18 ans, dont le droit d'être entendu ou *droit à la participation* qui représente l'innovation majeure de 1989 : l'enfant devient un acteur qui doit être entendu, être consulté, qui peut s'exprimer dans les domaines qui le concernent et participer aux décisions.

Au niveau fédéral : Selon la Politique Enfance et Jeunesse (PEJ), les enfants et les jeunes ont un droit individuel à la parole et un droit collectif à participer aux décisions qui les concernent (par ex. lors de décisions politiques). La [loi du 30 septembre 2011](#) sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ, RS 446.1) est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Ce texte porte essentiellement sur l'intégration sociale, culturelle et politique des enfants et des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans, ainsi que sur l'aménagement de formes novatrices d'activités extrascolaires.

Au niveau fribourgeois : À Fribourg, les moins de 20 ans constituent 21,7% de la population, ce qui fait du canton de Fribourg l'un des plus jeunes de Suisse, la proportion nationale s'élevant à 19,9% de la population. La [loi sur l'enfance et la jeunesse \(LEJ\)](#) adoptée en 2019, a notamment pour but d'encourager l'intégration sociale et politique des jeunes (art. 2, LEJ). Elle prévoit notamment que le canton soit doté d'une Commission de l'enfance et de la jeunesse, d'un Conseil des jeunes et d'un-e Déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

3.3 Exemples de projets pour la participation politique des jeunes

3.3.1 Le Conseil des jeunes de Fribourg

Les membres du Conseil des Jeunes (CJ) sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans venant d'horizons différents, Suisses ou étrangers, étudiants, apprentis ou employés venant aussi bien de la partie alémanique que de la partie francophone du canton de Fribourg. Le CJ est un organe qui représente la jeunesse fribourgeoise auprès du public et des autorités cantonales sur les questions de jeunesse et d'éducation.

Le CJ est politiquement neutre. Ceci garantit aux jeunes un engagement politique et social, sans devoir adhérer de manière précoce au programme et décisions d'un parti (promotion d'une politique participative au lieu d'une politique partisane).

Voir : [Conseil des jeunes | Etat de Fribourg](#)

3.3.2 La Session des jeunes

Une session des jeunes est une simulation de session parlementaire dans laquelle les participant-e-s ne sont pas des député-e-s, mais des jeunes entre 15 et 23 ans ! Dans le cas présent, la Session est cantonale, c'est-à-dire qu'elle imite le Grand Conseil fribourgeois dans ses compétences comme dans les thématiques dont il traite. Afin de reproduire le plus fidèlement possible le système parlementaire, la Session se déroule sur deux jours. Le premier jour voit les participant-e-s réparti-e-s en différents groupes thématiques bilingues, avec pour tâche d'élaborer une motion. Ils sont encadrés par des bénévoles, qui les aident à mener un débat et à faire émerger des propositions. Les participant-e-s siègent une journée entière en commission. Durant celle-ci, l'intervention d'un expert ainsi que d'un député du Grand Conseil leur donnera de précieuses pistes de réflexion ! La seconde journée, quant à elle, est dédiée au Plénum : une journée de débats où les jeunes députés présentent, défendent et prennent position sur les motions élaborées la veille dans les commissions, avant de passer au débat sur les amendements, puis au vote final.

Une édition aura lieu le week-end 31 octobre au 1er novembre 2026. Les inscriptions devraient bientôt être lancées, n'hésitez pas à aller voir leur site internet si cela vous intéresse.

Voir : [Session fribourgeoise des jeunes](#)

3.3.3 Autres exemples au niveau cantonal, fédéral, ou international

- La Session fédérale des jeunes : Une fois par an, le Palais fédéral appartient aux jeunes : 200 jeunes de toute la Suisse se réunissent pendant quatre jours à Berne pour discuter de leurs préoccupations et formuler des revendications politiques. Les politiciens* établis écoutent - et les jeunes parlent. La Session des jeunes est l'un des plus grands projets de participation par et pour les jeunes en Suisse. Elle s'adresse à tous les jeunes de 14 à 21 ans, indépendamment de leur langue, de leur origine ou de leur expérience politique.
Voir : [Session des Jeunes](#)
- Le Parlement européen des jeunes (EYP) est une organisation éducative qui permet aux jeunes de débattre de sujets européens, de développer leur esprit critique et de vivre une expérience parlementaire à l'échelle internationale. Voir : [European Youth Parliament](#)
- Les Simul'ONU sont des exercices de simulation des Nations Unies mobilisent chaque année des centaines de milliers d'étudiants et leur permettent de mieux comprendre les principes de l'ONU et son fonctionnement. Voir : [Simul'ONU | Nations Unies](#)
- Il existe de nombreux autres projets prévus pour les jeunes ou portés par les jeunes. Des scouts aux associations de jeunesse et clubs de sport, en passant par les jeunes campagnes et instances participatives locales. De nombreux projets et associations *par et pour* les jeunes existent à travers le canton.

4 Unité 2 : Activités

4.1 Activité : Test de personnalité : quel est ton profil engagé ?

Objectif : Comprendre les différentes formes de participation et d'engagement, situer sa zone de confort

Matériel : Imprimer le test de personnalité « Quel est ton profil engagé ? » en annexe, pour chaque élève (document Annexes_Unité 2).

Un petit test à choix multiples distribué à chacun-e qui aboutit à trouver son profil de personne engagée (p.ex. engagement individuel ou collectif, ponctuel ou régulier)

Les élèves répondent individuellement au test de personnalité proposé afin d'explorer les formes d'engagement qui pourraient leur correspondre ou les inspirer. Il ne s'agit pas d'un véritable test psychologique : les résultats obtenus ne reflètent pas leur personnalité réelle et n'ont aucune valeur scientifique. Ce questionnaire a uniquement pour objectif de leur faire découvrir différentes manières de s'engager et de les amener à réfléchir aux formes d'action qui pourraient les intéresser davantage. Une fois leur profil identifié, les élèves prennent le temps de lire sa description et d'échanger avec leurs camarades sur les formes d'engagement proposées. Il est rappelé qu'aucun profil n'est exclusif ni définitif : un même élève peut se reconnaître dans plusieurs profils et évoluer au fil du temps. Par exemple, il est possible de commencer par un engagement ponctuel avant de s'investir progressivement de manière plus durable dans une cause ou un projet.

4.2 Activité : Poster et test de personnalité : quel est ton type politique ?

Objectif : Comprendre les différentes formes de participation et d'engagement, situer sa zone de confort

Matériel : Une ressource à utiliser et télécharger gratuitement : Le poster « Type politique » est disponible en annexe, imprimez-le et placez-le là où les jeunes se retrouvent, ou pour faire l'exercice en classe (document Annexes_Unité 2).

Participer à la politique peut prendre de nombreuses formes - et cela commence bien avant l'âge adulte ! C'est précisément dans cet esprit que [Campus Démocratie](#) a créé son test « type politique » destiné aux jeunes.

À travers des questions simples, les jeunes découvrent de manière ludique leur « type politique » et comprennent que l'engagement peut commencer dès le plus jeune âge. Les quatre profils proposés les aident à mieux identifier leurs intérêts et à explorer différentes portes d'entrée vers la politique. Ils et elles découvrent ainsi diverses façons de participer et de s'engager, contribuant à une démocratie vivante.

Pour accéder au test et télécharger le poster : [Test type politique | Campus Démocratie](#) ou voir en annexe (document Annexes_Unité 2).

4.3 Activité : Brainstorming / World café : Imaginer des solutions collectives

A adapter selon le temps à disposition

Objectif : Favoriser la réflexion collective, découvrir une diversité de points de vue et construire des solutions concrètes à partir d'une problématique commune.

Matériel : 1 grande feuille de papier (type paperboard, affiche ou nappe en papier) par table pour noter les idées, des feutres ou stylos de différentes couleurs, une fiche avec la question ou la problématique à traiter sur chaque table, un chronomètre ou un minuteur pour gérer les rotations, post-it pour noter les idées.

Les élèves sont répartis en petits groupes de 4 à 5 autour de différentes tables. Chaque table dispose d'une question ou d'une problématique à explorer. Pendant un temps défini (5-10 minutes), les élèves discutent, notent leurs idées sur une feuille ou une nappe de papier et tentent de répondre collectivement à la question proposée.

Selon le temps à disposition et l'intérêt, plusieurs formats sont possibles :

- Soit faire un retour des groupes et permettre des échanges directement après un round de discussion
- Soit faire plusieurs rounds, où les élèves changent de table, à part un-e élève qui reste comme « hôte » à sa table, pour présenter aux nouveaux arrivants les idées déjà produites. Les nouveaux participants complètent, enrichissent ou questionnent les propositions précédentes à partir de leur propre réflexion. Après plusieurs rotations, les élèves reviennent en grand groupe. Les hôtes de chaque table présentent une synthèse des idées qui ont émergé au fil des discussions. Un temps d'échange collectif permet ensuite d'identifier les propositions les plus pertinentes.

Exemples de questions pour les tables :

- Comment encourager davantage de solidarité dans notre établissement/commune ?
- Quelles actions pourraient réduire l'impact environnemental de notre établissement/commune ?
- Comment lutter contre les discriminations dans notre établissement/commune ?

5 Conclusion

L'objectif de cette unité était de montrer qu'il existe de nombreuses façons de s'engager et de participer à la vie politique et citoyenne pour les jeunes. L'engagement consiste à agir pour une cause qui nous tient à cœur et peut prendre des formes très diverses : bénévolat, association, projet, vote, manifestation, pétition ou action du quotidien. Les jeunes fribourgeois-e-s disposent aujourd'hui de plusieurs possibilités pour faire entendre leur voix, même s'ils ne participent pas toujours par les voies politiques traditionnelles. Chacun et chacune peut choisir la manière de s'engager qui lui correspond, en fonction de ses valeurs, de ses intérêts et des causes qui lui tiennent à cœur.

Le sticker distribué permet de garder en tête les différentes possibilités d'engagement découvertes dans cette unité. Son QR code vous donne accès à une page regroupant des associations, des structures de participation et des projets auxquels il est possible de prendre part, avec des informations pratiques et des contacts pour aller plus loin. N'hésitez pas à la consulter pour découvrir d'autres possibilités d'engagement, vous renseigner sur les différentes offres, entrer en contact avec les organisations qui vous intéressent et, peut-être, trouver la manière de vous engager qui vous correspond.

